



## AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **1<sup>er</sup> juin 2021 à 19 h 30**, laquelle sera tenue par visioconférence et en webdiffusion, le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte Geneviève statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

### **Demande numéro 05-2021**

**Site :** [529, chemin Monk](#)

**Lot :** **4 589 948 du cadastre du Québec, situé dans la zone RU-116 du règlement de zonage CA28 0023.**

Nature et effet de la demande :

- Régulariser l'élévation du plancher du rez-de-chaussée d'un bâtiment principal à partir du niveau de la rue pris en son centre soit supérieur de 1,59 mètre à la norme prescrite à 1,85 mètre de l'article 85 faisant partie intégrante du règlement de zonage CA28 0023.

Conformément au décret 102-2021 du 5 février 2021, cette demande de dérogation mineure est soumise à une procédure de consultation écrite d'une durée de 15 jours suivant la publication du présent avis.

QUE toute personne intéressée désirant s'exprimer à ce sujet, peut participer à la procédure de consultation écrite en transmettant ses questions et/ou commentaires par écrit, au plus tard le **mercredi 26 mai 2021**, soit :

Par courriel, en indiquant dans l'objet : « Consultation écrite – Dérogation mineure, 529, chemin Monk », à l'adresse suivante : [consultation-ecrite.arr-ibsg@montreal.ca](mailto:consultation-ecrite.arr-ibsg@montreal.ca)

OU

Par la poste à l'adresse suivante :

« Consultation écrite – Dérogation mineure, 529, chemin Monk »  
Mairie d'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève  
Secrétariat d'arrondissement

350, montée de l'Église  
L'Île-Bizard, Québec, H9C 1G9

Les questions et/ou commentaires doivent être reçus à l'adresse ci-haut mentionnée au plus tard le **mercredi 26 mai 2021**.

La documentation afférente à cette demande de dérogation mineure peut être consultée sur le site Internet de l'arrondissement : <https://montreal.ca/articles/consultations-ecrites-lile-bizard-sainte-genevieve>

**Donné à Montréal,  
Arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève,  
ce onzième jour du mois de mai deux mille vingt et un.**

Edwige Noza  
La secrétaire d'arrondissement